



**Municipalité de
Saint-Jules**

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT DE TAXATION # 01-2023

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. BEAUCE CENTRE**

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité, que le règlement # 01-2023 portant le titre «Règlement de taxation 2023» a été adopté à la séance régulière du conseil tenue le 16 janvier 2023.

Le règlement # 01-2023, précédé d'un avis de motion adopté à la séance du 5 décembre 2022 a pour objet de fixer les taux pour les taxes foncières générales, taxes spéciales et les taxes de services qui apparaîtront sur le compte de taxe 2023.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal de Saint-Jules, aux heures normales d'ouvertures. Le règlement est également disponible sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.st-jules.qc.ca.

Donné à Saint-Jules ce 17 janvier 2023

Gina Lessard

Gina Lessard
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION:

Je soussignée, Gina Lessard, directrice générale et greffière-trésorière, de la Municipalité de Saint-Jules, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'Avis public ci-haut en:
En affichant une copie aux deux endroits désignés par le conseil, entre 15h00 et 16h00 le 17 janvier 2023.

Gina Lessard

Gina Lessard,
Directrice générale et greffière-trésorière